

**MAIRIE DE BRÛLON**

Place Albert Liébault

72350 BRÛLON

Tel : 02.43.95.60.28

DOSSIER D'INSCRIPTION

RENTRÉE 2022-2023

**CANTINE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - TAP****ENFANT**Ecole :  Claude Chappe  Notre Dame Classe : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT**Célibataire  Marié(e)  Vie maritale  Veuf(ve)  Divorcé(e) Père  Mère 

Précisez la garde : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél portable : \_\_\_\_\_ Tél professionnel : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**2<sup>ème</sup> RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT**Célibataire  Marié(e)  Vie maritale  Veuf(ve)  Divorcé(e) Père  Mère 

Précisez la garde : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél portable : \_\_\_\_\_ Tél professionnel : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**FACTURATION ET PRÉLÈVEMENT**Coordonnées à utiliser pour la facturation : Père  Mère Si vous souhaitez bénéficier du tarif adapté en fonction du QF, veuillez fournir l'attestation du quotient familial.Régime général CAF  Régime agricole MSA  Autre régime 

n° allocataire : \_\_\_\_\_

Adhésion au prélèvement automatique\* : oui  non \*Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez remplir le mandat de prélèvement SEPA (à demander en Mairie)

### INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Cocher les jours de fréquentations :

Protocole PAI\*

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

(\*joindre le PAI)

Régulier  Occasionnel  (sous réserve du respect du délai de réservation)

### INSCRIPTION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Cocher les jours de fréquentations :

Lundi matin  après-midi

Mardi matin  après-midi

Mercredi matin

Jeudi matin  après-midi

Vendredi matin  après-midi

### INSCRIPTION TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Maternelle  Primaire

Lundi  Jeudi  Vendredi

### RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'enfant présente-t-il des allergies ? OUI  NON

Alimentaires  Médicamenteuses  Asthme  Autre précisez : \_\_\_\_\_

L'enfant est-il à jour dans ses vaccinations obligatoires ?\* : OUI  NON  \*joindre les photocopies des vaccinations

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION DE SORTIE

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant :

Nom Prénom	Téléphone	Lien de parenté

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_  
à quitter seul l'accueil périscolaire à \_\_\_ heures \_\_\_ et assume la plein et entière responsabilité de cette  
demande et décharge la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ autorise  n'autorise pas

les écoles et la Mairie de Brûlon à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquels figurent mon enfant \_\_\_\_\_ qui seraient réalisés dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Ceux-ci pourront être reproduits par les écoles, la Mairie, la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, revues, supports municipaux ou autres supports de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

## ASSURANCE

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle pour les activités extra-scolaires.

Compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_ N° de contrat : \_\_\_\_\_

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)  1<sup>er</sup> représentant légal :

2<sup>ème</sup> représentant légal :

atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage(ou nous engageons) à prévenir la Mairie en cas de tout changement éventuel (déménagement, situation familiale, autorisation...)

reconnais (sons) être informé(s) que l'inscription à l'accueil périscolaire, à la restauration scolaire ou aux TAP vaut acceptation des règlements qui seront transmis sur demande.

reconnais (sons) avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique RGPD\*

\* Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à la restauration scolaire font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation du service de restauration, à l'établissement des listes d'enfants, à la sécurité de l'enfant et à la facturation des repas. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service Scolaire et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

Date : \_\_\_\_\_

Signatures : 1<sup>er</sup> représentant légal :

2<sup>ème</sup> représentant légal :

(à rendre directement en Mairie ou à l'adresse mail suivante : [pc-mairiebrulon@orange.fr](mailto:pc-mairiebrulon@orange.fr))